Vendeur ou acquéreur, si vous avez confié un mandat de vente ou de recherche de bien à un notaire, sa rémunération est désormais libre. Rapprochez-vous de lui pour en connaître le montant.

Estimation de vos frais d'acquisition

Récapitulatif de vos renseignements

Dans le département Paris (75), vous avez fait l'Acquisition d'un bien bâti, financé Sans emprunt , pour un prix de 6 625 000 € dont mobilier éventuel d'une valeur de 88 000 € .
Résultat de l'évaluation en date du mardi 22 septembre 2026.

Emoluments du notaire (hors TVA)	**54 131 €**
Emolument proportionnel de vente	53 331 €
Formalités (estimation)	800 €
Droits dus au Trésor Public	**413 040 €**
Droits d'enregistrement	413 040 €
Coût lié à la publicité foncière (fichier immobilier)	**6 537 €**
Frais de publication de vente	6 537 €
Débours (Factures des intervenants tiers au dossier)	**600 €**
Estimation des frais annexes	600 €
Evaluation de la TVA (Trésor Public)	**10 826 €**
TVA sur émoluments de vente	10 666 €
TVA sur formalités	160 €

Montant total de l'évaluation des frais (Arrondi) **485 200 €**

Répartition des frais

Le total des frais représente 7.32 % du prix d'acquisition dont 6.50 % destinés au Trésor Public.
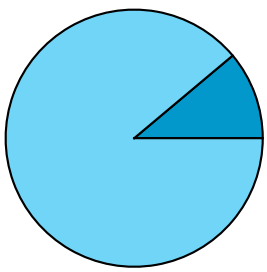
Debours (0.12%) Notaire (11.16%) Etat (88.72%)